



La Celle

Inventaires et valorisation de la Biodiversité Communale

Territoire concerné

La Celle, Cher (18) : 349 habitants en 2018, sur une superficie de 1280 hectares

Date de mise en œuvre de l'IBC

Débuté en 2018, sur une durée de 2 ans.

Contexte environnemental et urbanistique de la commune

La commune de La Celle est située sur le haut du coteau nord de la vallée du Cher et qui marque la transition entre la Champagne berrichonne, vaste zone d'openfields, et le Boischaud sud, région d'élevage et de bocage. Les milieux naturels qu'on y trouve sont donc très contrastés entre le nord et le sud de la commune, le bourg de La Celle et la route départementale constituant la ligne de transition.

Au sud, la pente de la cuesta est couverte par le Bois de Meillant, et marque fortement la moitié sud de la commune, uniformément constituée par une vaste chênaie-charmaie mûre. D'autres petits boisements émaillent le nord de la commune. L'ensemble des espaces boisés de la commune représente 48 % du territoire communal.



La dorsale de la cuesta accueille des pelouses et landes sèches patrimoniales.

© Nature 18

Au nord, la commune est marquée par son paysage bocager, maillé de prairies à l'ouest et devenant plus lâche puis cédant la place à de plus vastes parcelles de grandes cultures à l'est. Les grandes cultures dominent, représentant 35 % de la commune. Les prairies elles, concernent moins de 8% du territoire communal.

La commune est peu marquée par les cours d'eau, sa frontière nord est constituée par le ruisseau de l'Hyvernin, affluent du Cher. Le nord-est de la commune est une tête de bassin versant dégradée, la zone de source est aujourd'hui constituée de deux étangs, et le cours du ruisseau est recadré sur l'ensemble de son parcours, jusqu'à sa confluence avec le Cher.

La commune possède une belle surface de landes, de près de 40 hectares cumulées, issues notamment de l'abandon de prairies humides, ou d'anciennes zones d'extraction de pierre. Ce sont majoritairement dans ces zones de délaissés,

en contexte humide, que l'on rencontre la biodiversité la plus riche. La Celle est l'unique commune de présence de l'Azuré des mouillères, papillon protégé et rarissime, dans le Cher.

Cette richesse en biodiversité a été mise en lumière par trois Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF) : la prairie humide de la Genévrière Pluzaine, les prairies humides de la Fontaine Saint-Clair, et le Bois de Meillant.

Bilan des connaissances écologiques sur la commune

Au cours de l'IBC, ont été recensées 352 espèces de plantes, 61 espèces de papillons, 69 espèces d'oiseaux, 12 espèces de mammifères, 13 espèces d'amphibiens et de reptiles. Cette richesse est liée à la diversité des habitats naturels de la commune, entre vaste forêt mature, landes humides et pelouses calcicoles.

Nombre d'espèces recensées à l'occasion de l'IBC :

Groupe d'espèces	Nombre total d'espèces recensées	Nombre d'espèces d'intérêt <i>(statut de protection, menacées, réglementées, déterminantes ZNIEFF, etc.)</i>	Nombre d'espèces exotiques envahissantes
Amphibiens	8	7	0
Reptiles	5	5	0
Lépidoptères	61	14	0
Odonates	17	0	0
Mammifères	12	2	1
Oiseaux	69	53	0
Plantes vasculaires	352	20	8

Pour plus d'informations sur les données de la commune : www.faune-cher.org



Le Trèfle des montagnes - *Trifolium montanum*, en limite d'aire de répartition dans le Cher © Nature 18

Propositions de gestion

Les fiches techniques associées aux enjeux de la commune et disponibles dans le rapport IBC portent sur la préservation d'espèces emblématiques ou la bonne gestion de certains milieux naturels ou espaces verts :

- 🌀 Fiche action n°1 : Gestion écologique des espaces verts
- 🌀 Fiche action n°2 : Gestion écologique des bords de route et de chemins
- 🌀 Fiche action n°3 : Gestion des linéaires de haies bocagères arborées
- 🌀 Fiche action n°4 : Gestion des lisières forestières
- 🌀 Fiche action n°5 : Gestion des landes patrimoniales humides et sèches
- 🌀 Fiche action n°6 : Gestion des prairies naturelles permanentes
- 🌀 Fiche action n°7 : Lutte contre les espèces invasives et les dépôts sauvages
- 🌀 Fiche action n°8 : Restauration et valorisation des murets de pierre sèches et du vieux bâti
- 🌀 Fiche action n°9 : Faire vivre et partager la connaissance du patrimoine naturel communal
- 🌀 Fiche action n°10 : Intégrer la protection du patrimoine naturel dans le futur PLUI

Sensibilisation et communication

- 🌀 4 animations scolaire à destination de l'unique classe de la commune (CM2)
- 🌀 3 conférences de restitution publique des résultats de l'IBC et de sensibilisation à la biodiversité
- 🌀 Un concours photo « Papparazzi nature » ouvert aux habitants et résidents des communes voisines
- 🌀 4 sorties nature ouvertes au grand public, ayant réunis au total 56 adultes et enfants
- 🌀 1 restitution lors du conseil municipal
- 🌀 1 présentation de l'IBC de la commune lors de l'inauguration de l'Agence Régionale de la Biodiversité

Avec le soutien de



La Région Centre-Val de Loire

Pour en savoir plus

Coordonnées de l'association :

NATURE 18
16, rue Henri Moissan
18000 Bourges

Charlotte Picard
Mél:
charlotte.picard@nature18.org

www.nature18.org